

Urgences : les solutions existent !



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 19 septembre 2018

Source [Boulevard Voltaire] Après une trêve estivale, le débat reprend sur les services d'urgence.

Les hospitaliers se plaignent d'être encombré par des pathologies qui ne nécessitent pas le recours à des techniques hospitalières et accusent les médecins libéraux de ne pas faire le nécessaire en ville pour éviter cet afflux non justifié de malade.

Les administratifs hospitaliers se croient même autorisés à donner des conseils, tels que la reprise des gardes obligatoires par les médecins libéraux afin d'éviter cet encombrement. Manifestement, ils connaissent mal le sujet car la garde n'a jamais empêché les malades d'affluer à l'hôpital en l'absence d'autres établissements pouvant les accueillir. Peut-être tiennent-ils ce discours pour ne pas avoir à justifier le manque de personnel soignant dans leurs services d'urgence et la pénurie de lits d'aval qui aggravent considérablement l'encombrement de ces services.

Les temps ont changé, les malades et les médecins aussi. Les jeunes médecins ne veulent plus prendre de garde en ville comme le faisaient leurs aînés, et les malades veulent pouvoir accéder à une médecine de dépannage, en dehors des véritables urgences, aussi facilement qu'on accède à un serveur par un simple clic de souris.

Cependant, les hospitaliers ont raison de dire qu'ils ne pourront pas continuer à accueillir dans leurs murs tout ce qui relève de la médecine de services ou de dépannages, et qui n'entre pas dans le champ de la véritable médecine d'urgence.

Mais alors, où adresser tous ces malades aux soins non programmés, auxquels un secrétariat téléphonique de médecins généralistes a proposé un rendez-vous pour (au mieux) 48 heures plus tard, alors que le gamin qu'on vient d'aller chercher à l'école a une violente douleur à l'oreille et 39 de fièvre ? En l'absence d'autres structures pouvant le recevoir, le malade se retrouve bien évidemment dans les services d'urgence hospitaliers où il va attendre quatre ou cinq heures avant qu'on puisse s'occuper de son cas...

L'idée commence à germer, dans l'opinion, qu'il faudrait développer en ville des centres de soins d'urgence libéraux pour prendre en charge tous ces malades qui présentent des pathologies d'urgence non vitale, afin de répondre aux besoins de la population de pouvoir trouver rapidement un médecin pour bénéficier de ce que l'on pourrait appeler une médecine de dépannage, en attendant qu'il puisse voir son médecin traitant.

C'est ce qu'ont bien compris certains médecins libéraux, qui ont créé dans certaines villes des centres de soins d'urgence extra-hospitaliers pouvant effectuer des consultations et des actes techniques (petite chirurgie, électrocardiogrammes, aérosols, perfusions...) afin d'éviter aux malades de se rendre à l'hôpital pour toutes ces pathologies qui, sans être vitales, peuvent être très invalidantes, douloureuses ou à risque.

Mais ces centres sont encore trop peu nombreux pour pouvoir véritablement désengorger les services hospitaliers. Ces réalisations ne bénéficient d'aucune aide publique et leur réalisation se voit souvent freinée par les agences régionales de santé qui persistent à essayer de mettre en place des solutions inefficaces et désuètes plutôt que d'encourager et de valoriser les réalisations innovantes et efficaces.

Nos politiques se veulent innovants, qu'ils le prouvent !